

Public : Gérant, cadre, responsable, chef d'équipe, toute personne participant à l'EVRP

Prérequis : aucun

Objectifs :

- Mettre en place l'évaluation des risques dans l'entreprise et assurer sa pérennité (décret du 5 nov. 2001)
- Comprendre l'intérêt de l'évaluation des risques
- Etre capable de définir une méthode pour l'évaluation des risques, de définir un plan d'actions et de pérenniser ces actions.

Contenu :

Le cadre législatif et réglementaire

Les fondamentaux de la prévention

- Les 9 principes de la prévention
- Les notions de danger et de risque
- Les différents acteurs de la prévention
- Les rôles et responsabilités

L'évaluation des risques professionnels

- Les enjeux
- La démarche
- Les outils
- L'identification des risques
- L'évaluation des risques
- La hiérarchisation des risques
- Le plan d'actions, mise en place de mesures de prévention
- Le suivi de la mise en place de mesures de prévention

Formalisation du document unique

- Exercice pratique sur tableur Excel
- Aide à la rédaction d'un document unique
- Mise à jour du document unique

Formation 3 jours en présentiel

Inter entreprise – 21 h

Dates

Voir devis

Lieu

Vos locaux

Horaires

9h-12h, 13h-17h

Formateur

Jean Claude Mouret

Tarif

Sur devis

Effectif

De 3 à 10 stagiaires

Moyens et méthodes pédagogiques : vidéo-projection powerpoint, mises en situations professionnelles par des exemples concrets, un support pédagogique, visualisation de films pédagogiques.

Evaluations : test après la formation qui évalue l'acquisition des connaissances pour une bonne mise en œuvre des objectifs + évaluation du formateur et des moyens pédagogiques mis en œuvre pour la formation.

Sanction : le stagiaire reçoit une attestation individuelle de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action.